



DÉCISION N° 2025-12-30 RELATIVE A LA COMPOSITION DE LA C. M. E au 18 Décembre 2025

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier Comminges Pyrénées

VU le Code de la Santé Publique et ses articles R6144-1 à R6144-6 ;
VU l'arrêté du 3 novembre 2005 fixant la procédure des élections aux commissions médicales des établissements publics de santé ;
VU le règlement intérieur de l'Etablissement ;
VU le règlement intérieur de la Commission Médicale d'Etablissement (CME) ;
VU les procès-verbaux de dépouillement des scrutins du 1^{er} tour le 2 décembre 2025 et du second tour le 11 décembre 2025 ;
VU les élections réalisées par la Commission Médicale d'Etablissement (CME) réunie le 18 décembre 2025 ;

DECIDE

La composition nominative de la Commission Médicale d'Etablissement du centre hospitalier Comminges Pyrénées est fixée comme suit en annexe :

Fait à SAINT-GAUDENS, le 18 décembre 2025

Le Directeur par intérim

Olivier PONTIÈS

Composition de la Commission Médicale d'Etablissement (CME)

Mise à jour : 18/12/2025

Présidente : Dr Stéphanie MARY-CHALON

Vice-Présidente : Dr Nathalie ROSENFELD

Collège 1 (chefs de pôle)

- Dr Philippe MONTASTIER
- Dr Eric PONDAVEN

Collège 2 (responsables des structures internes et services)

Titulaires :

- Dr Marie DELPECH
- Dr Horia PLESA
- Dr Jean-Philippe BONNET

Suppléants :

- Dr Eric DEWEERDT
- Dr Josette ARCACHE
- Dr Eric DIEYE

Collège 3 (praticiens titulaires)

Titulaires :

- Dr Sophie BARNOUIN
- Dr Adil MESLI
- Dr Virginie JAOUL
- Dr Nadège MARTIN ZUBIETA

Suppléants :

- Dr Claudia DOUAT BEYRIES
- Dr Laurie WINDELS
- Dr Axel VIVIAN
- Dr Frédérique VINCIGUERRA

Collège 4 (praticiens temporaires et contractuels)

Titulaires :

- Dr Ahcene SKENDRAOUI
- Dr Nesrine RABAH
- Dr Karima BOUZEBODJA
- Dr Sofiane TAIL

Collège 5 (sages-femmes)

Titulaire :

- Mme Corinne BIZET

Suppléante :

- Mme Emmanuelle SOLER

Collège 6 (internes)

- 1 représentant des internes de médecine générale
- 1 représentant des internes des autres spécialités
- 1 représentant des internes de pharmacie

